

# Notre route zéro émission nette

UTILISER NOTRE INFLUENCE POUR LUTTER  
CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES



# Notre route zéro émission nette

La prospérité de nos économies dépend en grande partie de la stabilité climatique. En effet, les perturbations climatiques extrêmes peuvent entraîner des pertes humaines et matérielles considérables, augmenter le prix de l'alimentation, mettre à mal les chaînes d'approvisionnement et compromettre le rendement à long terme. En tant qu'investisseur aux convictions socio-économiques fortes, Desjardins Société de placement a un rôle à jouer dans la lutte contre les changements climatiques et, en particulier, dans l'atteinte de l'objectif de limiter la hausse des températures moyennes à 1,5°C, tel que fixé dans l'Accord de Paris<sup>1</sup>.

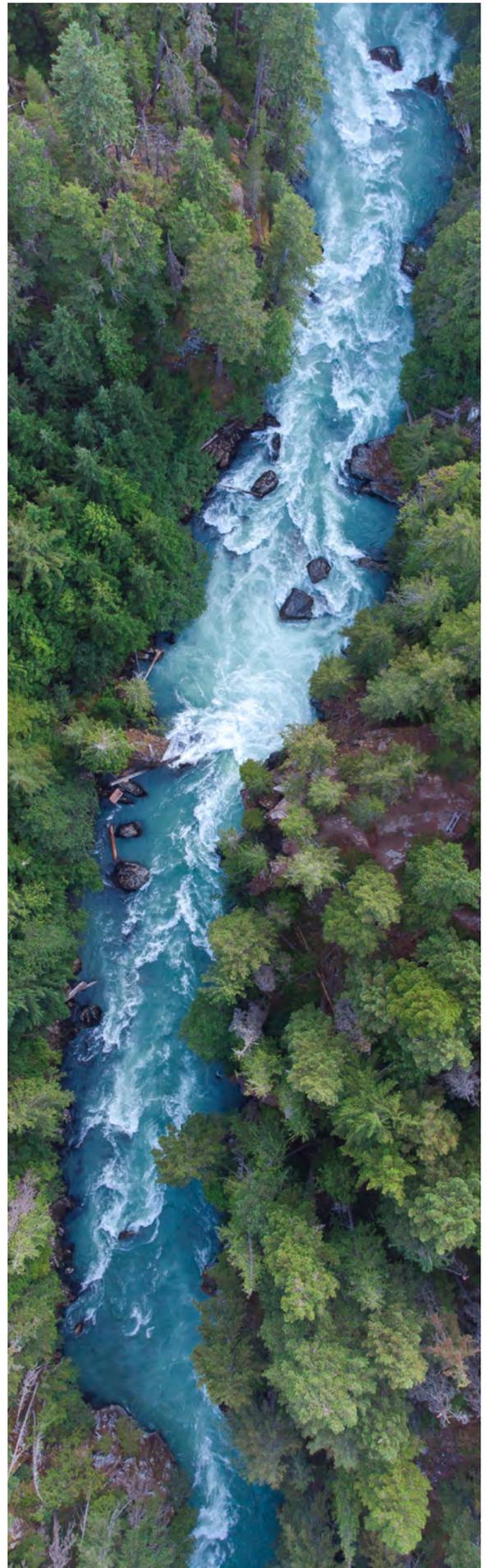
Les personnes qui détiennent nos solutions de placement sont préoccupées par les risques climatiques et aimeraient que leur capital contribue à la transition vers une économie plus faible en carbone.

**« Zéro émission nette »** signifie que les émissions de gaz à effet de serre sont réduites à un niveau aussi proche que possible de zéro, les émissions restantes présentes dans l'atmosphère étant réabsorbées, par les océans et les forêts par exemple<sup>2</sup>.

Notre principale responsabilité consiste à gérer le capital qui nous est confié dans l'intérêt supérieur de nos membres et clients. C'est également dans cet intérêt que nous organisons nos efforts pour réduire concrètement les émissions de gaz à effet de serre (GES) dans l'économie réelle.

<sup>1</sup> En savoir plus sur [l'Accord de Paris](#).

<sup>2</sup> Source: [ONU Environnement](#)



# Ambition

Desjardins Société de placement s'est donné l'ambition d'atteindre zéro émission nette (ZEN) d'ici 2050 pour ses Fonds et Portefeuilles Desjardins, en commençant ses travaux avec la gamme responsable des Fonds et Portefeuilles Desjardins SociéTerre<sup>MD</sup>.

Concrètement, nous utilisons notre pouvoir d'influence pour pousser les entreprises de nos portefeuilles à orienter leurs activités, leurs produits et leurs services dans cette direction.

## Qu'est-ce que l'intendance

L'utilisation par un investisseur de ses droits et de son influence pour protéger et améliorer la valeur globale à long terme pour ses clients, y compris la valeur des actifs économiques, sociaux et environnementaux collectifs dont dépendent leurs intérêts.

*Principes pour l'investissement responsable, ONU*

Nous nous appuyons sur les leviers de l'intendance pour influencer et accompagner les entreprises dans l'alignement de leurs activités sur les objectifs ZEN.

### LEVIERS



Engagement  
(ou dialogue)



Engagement  
collaboratif



Escalade



Vote



Engagement  
avec les  
décideurs

Glossaire ►

Ces actions renforcent celles que nous avons déjà entreprises, comme l'exclusion des producteurs et transporteurs spécialisés en énergies fossiles de la gamme Desjardins SociéTerre<sup>3</sup> et l'investissement dans les solutions pour le climat.

<sup>3</sup> Plus d'information sur les exclusions propres aux Fonds Desjardins SociéTerre dans notre politique d'investissement responsable.

# Nos priorités

Nous priorisons l'engagement avec les entreprises contribuant le plus aux émissions financées, en commençant par celles faisant partie des Fonds Desjardins SociéTerre.

**45** entreprises en portefeuille représentent à elles seules **70 %** de nos émissions financées<sup>4</sup>.

Notre objectif est d'accompagner ces entreprises dans l'adoption de cibles de réduction des GES et dans la mise en place des moyens et des investissements nécessaires pour y arriver.

## Comment évaluons-nous l'alignement des entreprises priorisées?

Suivant le cadre *Net Zero Investment Framework*, les entreprises sont classées en fonction du degré de maturité et de crédibilité de leur ambition ainsi que de la mise en œuvre de leur plan climatique. Nous nous engageons à rendre compte chaque année de l'avancement de nos efforts collectifs.



## Plus concrètement, voici des exemples d'actions qui nous indiquent qu'une entreprise progresse sur l'échelle de maturité :

- Publier une **ambition à long terme pour 2050** compatible avec le concept de zéro émission nette au niveau mondial
- Fixer ses **objectifs de réduction des émissions** à court et/ou moyen terme
- **Divulguer ses émissions directes** (et indirectes pour les secteurs pertinents)
- Démontrer un **niveau d'émissions actuelles cohérent** par rapport aux objectifs de réduction (directe et indirecte pour les secteurs pertinents)
- **Adopter un plan crédible** pour l'atteinte des objectifs
- Démontrer que **l'allocation du capital est conforme au plan**

<sup>4</sup> Au 31 décembre 2023, 70 % des émissions financées des actions et obligations de sociétés des secteurs significatifs de la gamme Desjardins SociéTerre (Source : Desjardins Société de placement).



# Mesures de succès

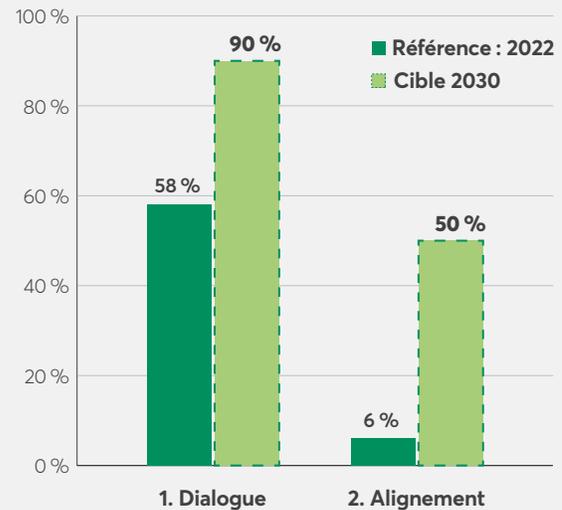
## 1 Établir un dialogue

Les entreprises représentant au moins 70 % des émissions financées des Fonds Desjardins SociéTerre seront sujettes à un dialogue d'ici 2025. Cet objectif passera ensuite à 90 % d'ici 2030.

## 2 Accélérer l'alignement

Nous visons à ce que les entreprises représentant au moins 50 % des émissions financées des Fonds Desjardins SociéTerre se situent, d'ici 2030, dans les catégories « Zéro émission nette » ou « Alignée sur une trajectoire zéro émission nette » de l'échelle de maturité.

### Cibles intermédiaires



La Route zéro émission nette de Desjardins Société de placement met en œuvre des actions tangibles pour réduire les émissions de gaz à effet de serre dans le monde réel.

Cependant, l'économie mondiale n'est pas encore alignée sur une trajectoire compatible avec l'atteinte de zéro émission nette d'ici 2050.

Ainsi, Desjardins Société de placement reconnaît que la réalisation de son ambition climatique dépend aussi des actions et engagements pris par les gouvernements et les décideurs, qui devront permettre l'atteinte des objectifs de l'Accord de Paris.

En tant que signataire de l'initiative [Net Zero Asset Managers](#), Desjardins Société de placement est prêt à être un acteur engagé dans la concrétisation de cette ambition climatique collective, et ce, dans l'intérêt de ses membres et clients.

# Définitions

[Retour en page 3](#) ▶



## Engagement

Interactions entre un investisseur et les entreprises en portefeuille afin de favoriser de meilleures pratiques ESG, de modifier les retombées dans le monde réel en matière de développement durable ou d'améliorer la divulgation publique. Le dialogue est une forme d'engagement.



## Engagement collaboratif

Engagement effectué en collaboration avec d'autres investisseurs ayant les mêmes objectifs.



## Escalade

En cas d'échec de l'engagement collaboratif ou de dialogue infructueux avec une entreprise, les investisseurs peuvent intensifier leurs efforts, notamment en déposant des résolutions d'actionnaires, en utilisant leur droit de vote pour remplacer, par exemple, des administrateurs peu réactifs ou en s'exprimant publiquement (médias, etc.).



## Vote

Opération par laquelle on exerce ses droits de vote sur les résolutions soumises par la direction ou les actionnaires pour communiquer son point de vue à une entreprise et participer aux décisions clés, notamment en ce qui concerne la nomination des administrateurs et la rémunération du conseil d'administration.



## Engagement avec les décideurs

Engagement effectué avec les décideurs publics et les organismes de réglementation sur des questions clés qui affectent l'ensemble du portefeuille, comme les changements climatiques.

Les définitions ci-dessus sont toutes inspirées des [Principes pour l'investissement responsable](#).

[Retour en page 4](#) ▶



## Émissions financées

Les émissions financées désignent les émissions de gaz à effet de serre (GES) induites par la détention d'un actif financier, comme des actions ou des obligations de sociétés. En effet, les sociétés dans lesquelles les gestionnaires d'actifs investissent émettent des GES à travers leurs activités et toute leur chaîne de valeur, et les gestionnaires d'actifs contribuent indirectement à ces émissions.

## **Desjardins Société de placement inc.**

Service à la clientèle des Fonds Desjardins  
514 286-3499 (pour la région de Montréal)  
1 866 666-1280

[info.fondsdesjardins@desjardins.com](mailto:info.fondsdesjardins@desjardins.com)

[fondsdesjardins.com](https://fondsdesjardins.com)

## **Desjardins. Des solutions de placement pour une croissance qui compte.**

Desjardins Société de placement inc. (DSP), gestionnaire des Fonds Desjardins, est un des plus importants gestionnaires de fonds d'investissement du Canada, avec 39,9 milliards de dollars sous sa gestion au 31 décembre 2023. DSP offre un large éventail de fonds d'investissement aux investisseurs canadiens. De plus, DSP est un des acteurs les plus engagés dans la promotion et l'avancement de l'investissement responsable au Canada.

Les Fonds Desjardins ne sont pas garantis, leur valeur fluctue fréquemment et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement futur. Un placement dans un organisme de placement collectif peut donner lieu à des frais de courtage, à des commissions de suivi, à des frais de gestion et à d'autres frais. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Les Fonds Desjardins sont offerts par des courtiers inscrits.

Desjardins<sup>MD</sup>, les marques de commerce comprenant le mot Desjardins et leurs logos ainsi que la marque SociéTerre<sup>MD</sup> sont des marques de commerce de la Fédération des caisses Desjardins du Québec employées sous licence.

